

Foyer-ARAG S.A.

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	37.026
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	31.863
Obligations d'État	R0140	10.014
Obligations d'entreprise	R0150	15.739
Titres structurés	R0160	6.110
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	4.840
Produits dérivés	R0190	324
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-126
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-126
Non-vie hors santé	R0290	-126
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1.275
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	4.336
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	2.263
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	44.775

Foyer-ARAG S.A.

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	14.920
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	14.920
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	13.637
Marge de risque	R0550	1.283
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	4.723
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	2.121
Produits dérivés	R0790	79
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	260
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	57
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	244
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1.028
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	23.432
Excédent d'actif sur passif	R1000	21.343

Foyer-ARAG S.A.

S.04.05.21 - 1

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays : non-vie	
		C0010	C0020	
Pays	R0010		BE	
Primes émises (brutes)				
Primes brutes émises (directes)	R0020	16.859	1.947	
Primes brutes émises (réassurance proportionnelle)	R0021	0	0	
Primes brutes émises (réassurance non proportionnelle)	R0022	0	0	
Primes acquises (brutes)				
Primes brutes acquises (directes)	R0030	16.339	1.853	
Primes brutes acquises (réassurance proportionnelle)	R0031	0	0	
Primes brutes acquises (réassurance non proportionnelle)	R0032	0	0	
Charge des sinistres (brutes)				
Charge des sinistres (directes)	R0040	3.674	737	
Charge des sinistres (réassurance proportionnelle)	R0041	0	0	
Charge des sinistres (réassurance non proportionnelle)	R0042	0	0	
Dépenses engagées (brutes)				
Dépenses brutes engagées (directes)	R0050	4.295	244	
Dépenses brutes engagées (réassurance proportionnelle)	R0051	0	0	
Dépenses brutes engagées (réassurance non proportionnelle)	R0052	0	0	

Foyer-ARAG S.A.

S.19.01.21 - 01

Accident

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	20020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)

		Année de développement												
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0170	C0180
Précédentes	R0100											119	R0100	119
N-9	R0160	607	759	638	435	236	129	174	98	42	35		R0160	35
N-8	R0170	635	1.009	892	502	367	223	198	143	86			R0170	86
N-7	R0180	692	1.489	898	578	329	169	218	119				R0180	119
N-6	R0190	888	1.399	831	624	377	263	186					R0190	186
N-5	R0200	795	1.275	708	433	341	208						R0200	208
N-4	R0210	812	1.084	828	629	400							R0210	400
N-3	R0220	719	1.106	725	527								R0220	527
N-2	R0230	554	868	588									R0230	588
N-1	R0240	598	1.136										R0240	1.136
N	R0250	603											R0250	603
Total													R0260	4.007
														44.834

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

		Année de développement												
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +	Fin d'année (données actualisées)	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0360	
Précédentes	R0100											51	R0100	207
N-9	R0160										70		R0160	61
N-8	R0170									139			R0170	104
N-7	R0180								256				R0180	176
N-6	R0190							493					R0190	336
N-5	R0200						680						R0200	541
N-4	R0210					1.007							R0210	783
N-3	R0220				1.375								R0220	1.190
N-2	R0230			1.724									R0230	1.845
N-1	R0240		2.987										R0240	2.807
N	R0250	4.187											R0250	4.200
Total													R0260	12.249

Foyer-ARAG S.A.

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	14.920	0	0	35	0
Fonds propres de base	R0020	15.343	0	0	-24	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	15.343	0	0	-24	0
Capital de solvabilité requis	R0090	6.409	0	0	4	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	15.343	0	0	-24	0
Minimum de capital requis	R0110	2.740	0	0	146	0

Foyer-ARAG S.A.

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	252	252			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	15.090	15.090			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	15.343	15.343	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	15.343	15.343	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	15.343	15.343	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	15.343	15.343			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	15.343	15.343			
Capital de solvabilité requis	R0580	6.409				
Minimum de capital requis	R0600	2.740				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,39				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	5,60				

Foyer-ARAG S.A.

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	21.343
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	6.000
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	252
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	15.090
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	1.427
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1.427

Foyer-ARAG S.A.

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	3.730		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	226		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	6.058		
Diversification	R0060	-2.029		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	7.984		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	546
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-2.121
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	6.409
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
dont les suppléments en capital déjà fixés - article 37, paragraphe 1, type a	R0211	
dont les suppléments en capital déjà fixés - article 37, paragraphe 1, type b	R0212	
dont les suppléments en capital déjà fixés - article 37, paragraphe 1, type c	R0213	
dont les suppléments en capital déjà fixés - article 37, paragraphe 1, type d	R0214	
Capital de solvabilité requis	R0220	6.409
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

Approach to tax rate

		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	1

Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes

		C0130
LAC DT	R0640	-2.121
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	-2.121
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futur	R0660	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	
LAC DT maximale	R0690	-2.121

Foyer-ARAG S.A.

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010	
Résultat MCRNL	R0010		2.740
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	13.763	17.948
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040	
Résultat MCRL	R0200		0
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

Calcul du MCR global

		C0070	
MCR linéaire	R0300		2.740
Capital de solvabilité requis	R0310		6.409
Plafond du MCR	R0320		2.884
Plancher du MCR	R0330		1.602
MCR combiné	R0340		2.740
Seuil plancher absolu du MCR	R0350		2.700
Minimum de capital requis	R0400		2.740